Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

Week End du 11 ET 12 Février 2023

GARD

ST DIONISY : terrain de foot engazonné du 11.01. au 28.02.23

AIGUES MORTES : terrain annexe du stade Maurice FONTAINE du 09.02 au 01.05.23 inclus

LE COLLET DE DEZE : stade municipal de l'Oseraie du 10.02 au 14.02.23

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

LOZERE